

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE

Procès-verbal de la 447<sup>e</sup> séance extraordinaire tenue le 29 septembre 2003  
à 14 heures, à la salle M-415 du pavillon Roger-Gaudry  
de l'Université de Montréal

PRÉSENTS : Le recteur : M. Robert Lacroix; le vice-recteur exécutif et au développement académique : M. Michel Trahan; le vice-recteur à la recherche : M. Alain Caillé; le vice-recteur à la planification et aux relations internationales : M. François Duchesneau; la vice-rectrice aux ressources humaines : Mme Gisèle Painchaud; la vice-rectrice à l'enseignement de premier cycle et à la formation continue : Mme Maryse Rinfret-Raynor; le vice-recteur aux affaires publiques et au développement : M. Guy Berthiaume, le doyen de la Faculté des études supérieures : M. Louis Maheu; les doyens : M. Jean-Marc Boudrias, Mmes Irène Cinq-Mars, Céline Goulet, MM. Jacques Frémont, Joseph Hubert, Réjean Poirier, Claude Lamarche, Michel D. Laurier, MM. Jean Rouleau, Raymond S. Roy, Jacques Turgeon, le directeur général des bibliothèques : M. Jean-Pierre Côté; les représentants du corps professoral : M. Georges Aird, Mme Louise Allaire, MM. Paolo Bellomia, Jean-Guy Bergeron, Michel Bigras-Poulin, Mme Hélène Boisjoly, M. Bernard Brais, Mme Anne Charbonneau, M. André-Pierre Contandriopoulos, Mme Louise Dagenais, MM. Albert Devito, Guy Doucet, Mme Francine Ducharme, MM. André Ferron, Pierre Fournier, Mme Louise Getty, MM. Luc Giroux, Alan K. Goff, Luc Granger, MM. Anatole Joffe, Raymond Lalande, Yves Lépine, Dominic Maestracci, Mmes Joëlle Margot, Sylvie Marleau, MM. Jean McNeil, Stéphane Molotchnikoff, Mmes Louise Poirier, Louise-Hélène Richard, MM. Samir Saul, Jean-Luc Sénécal, Jean-Pierre Thouez; Denis Vaillancourt, Jean-Guy Vaillancourt, Jesús Vázquez-Abad, Mme Louise Viau, M. André Vrins; les représentants du personnel enseignant : Mmes Thérèse Botez-Marquard, Sorel Friedman, Chantal Gamache, M. Najib Lairini, Mmes Monique Landry, Louise Larivière, MM. Daniel Leduc, Pierre Pelletier; les représentants des étudiants : MM. Philippe Bélanger, Normand Bélisle, Pierre-Alain Benoît, Mme Claudette T. Cloutier, M. Mathieu Fontaine, Jonathan Harvey, Mathieu Le Blanc; les représentants du personnel : Mme Sylvie Goyer M. Stéphane Lavigne; les représentants des cadres et professionnels : MM. Richard Alix, Germain Lalonde; les observateurs : Mme Louise Béliveau, MM. Pierre Bordeleau, Fernand Boucher, Mmes Francine Bourget, Lise Duffy, Marielle Gascon-Barré, MM. Bernard Motulsky, André Racette et Pierre Simonet.

ABSENTS : Un doyen : M. Jean-Marc Charron; les directeurs des écoles affiliées : MM. Robert L. Papineau et Jean-Marie Toulouse; les représentants du corps professoral : MM. Jean Barbeau, Michel Beaudin, Jean-Guy Besner, Pierre Bourgoin, Mme Francine Gratton, M. Mohamed Himech, Mme Arlette Kolta, M. René Parenteau, Mme Fabienne Pironet, M. Roger B. Richard; les représentants du personnel enseignant : Mmes Lorraine Bojanowski, Magali Deleuze, M. Maxime B. Rhéaume, Mme Sabine Sèvre-Rousseau; les représentants du corps professoral des écoles affiliées : MM. Bernard Lanctôt, Joseph Pegna; un représentant des étudiants : M. Alexandre Carette; une représentante du personnel : Mme Louise St-Jacques; une représentante du Conseil de l'Université : Mme Thérèse Cabana; une représentante des cadres et professionnels : Mme Christine Léonard; un observateur : M. Jacques Gravel.

PRÉSIDENT

M. Robert Lacroix

PRÉSIDENT DES DÉLIBÉRATIONS

M. Jean Trépanier

SECRÉTAIRE

M. Michel Lespérance

CHARGÉE DE COMITÉ

Mme Francine Arbour-Desrosiers

AU-447-1 ORDRE DU JOUR

AU-447-1

Le président des délibérations signale que cette séance extraordinaire est consacrée à l'allocation du recteur (assortie d'une présentation d'acétates électroniques) laquelle sera suivie d'une période de questions.

AU-447-2 ALLOCUTION DU RECTEUR

AU-447-2

Le recteur souligne que sa 6<sup>e</sup> allocution annuelle s'inscrit dans le cadre du 125<sup>e</sup> anniversaire de fondation de l'Université, fondation due à un groupe d'individus qui rêvaient de doter la province d'une grande université de calibre international, ce que l'institution est devenue. Il y a lieu de rendre hommage aux bâtisseurs qui, de génération en génération, ont fait l'Université. Pour souligner la contribution de l'un d'entre eux, il a été décidé de donner un nom au Pavillon principal qui s'appellera désormais Pavillon Roger Gaudry en mémoire du premier recteur laïque de l'Université et principal artisan de sa modernisation. Ce geste constitue un écho au jugement récent de Mme Phyllis Lambert sur cet immeuble majestueux : « Unique de bien des façons, moderne dans la forme comme dans l'esprit, ce bâtiment constitue, à partir des traditions profondément enracinées du Montréal français et catholique, une sorte de projection dans un futur caractérisé par un mouvement vers la laïcisation et une volonté de rayonnement international. ». Le recteur indique qu'il dressera maintenant le bilan des années 1998-2003. L'année 2002-2003 a été particulièrement difficile. La communauté a perdu Mme Claire McNicoll dont le décès a entraîné la restructuration du vice-rectorat à l'enseignement de premier cycle et à la formation continue. L'Université a également été confrontée à la grève de onze semaines du personnel de soutien qui l'a grandement perturbée; il répète que les grèves ne font que des perdants et laissent des blessures que seul le temps peut cicatriser.

### Bilan 1998-2003

Se rapportant à l'automne 1998, il rappelle que l'Université sortait alors d'une période de compressions budgétaires importantes. Le déficit courant se chiffrait à 17 M\$ et a été couvert par un congé de cotisations de l'Université au régime de retraite. L'Université perdait depuis cinq ou six ans des clientèles à tous les cycles, sa notoriété était moindre et le campus était mal en point. Il fallait donc imaginer un projet pour résoudre ces problèmes. Le fonds de relance a été créé en utilisant, tel que convenu, une partie du congé de cotisations. L'on visait à redonner à l'Université sa place, à satisfaire les clientèles étudiantes, à créer des projets mobilisateurs de recherche, à améliorer le campus tout en bonifiant sa situation financière. Les effectifs étudiants ont connu une hausse de 16,7% de 1998 à 2003, soit de 31 099 à 36 280. En EETC, cette croissance a été de 23,3 %, soit de 23 169 à 28 590. La cote R moyenne des candidats s'est maintenue et a même sensiblement augmenté. Il n'y pas eu augmentation des abandons, le pourcentage d'étudiants passant de la première à la deuxième année, progressant de 74,2 % en 1998 à 76,3 % en 2001. Le campus a été amélioré. Plus de 45 M\$ ont été investis dans divers volets : implantation des trois carrefours des technologies de l'information et des communications, informatisation des bibliothèques : deux carrefours de l'apprentissage à la BLSH et à la Bibliothèque de la santé, réfection du stade et modernisation des infrastructures du CEPSUM, réfection du revêtement extérieur des résidences, rénovation des chambres et ajout de pièces communes, rénovation de la cafétéria du 3200 Jean -Brillant et des aires de repas du Pavillon principal et rénovation de plus de la moitié des salles de cours dont les salles du Pavillon Claire-McNicoll. L'accueil des étudiants a connu des améliorations. Ainsi, les services étudiants ont été centralisés au Pavillon J.-A. de Sève, un service Contact études a été mis sur pied et depuis la création du service 4 710 étudiants ont été rejoints, le guichet étudiant a été implanté et le financement des étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles a augmenté : en 1999-2000, 49 % des étudiants bénéficiaient de financement alors que ce pourcentage est passé à 57 % en 2002-2003 faisant augmenter le revenu moyen de 8 937 \$ à 11 318 \$.

L'encadrement et le soutien à l'enseignement a également été amélioré. Depuis 1998, l'on enregistre une augmentation nette de 133 professeurs, de 101 chargés de cours (eqpt) et de 24 auxiliaires d'enseignement, l'objectif étant que malgré

l'augmentation de la clientèle, l'encadrement ne devait pas souffrir. Le CEFES qui a été créé dispense 60 séminaires annuellement et tient un colloque pédagogique par année. En 2002-2003, le centre a enregistré 1 000 inscriptions, le programme SUITE a une offre de 400 cours en ligne WebCT et compte 30 000 inscriptions à des cours WebCT (excluant les cours à distance). Le changement le plus important intervenu est la réforme des programmes. Au premier cycle, 64 programmes dont 15 bidisciplinaires et 2 multidisciplinaires ont été créés, 73 programmes ont fait l'objet de refonte pour un total de 137 programmes créés ou modifiés. À titre d'exemples, le recteur cite les baccalauréats suivants : études internationales, bioinformatique, sciences biomédicales, études cinématographiques et littérature comparée, communication et politique. Au niveau des études supérieures, l'on a assisté à la création de 12 programmes de maîtrise, de 6 programmes de doctorat, de 41 options intégrées de maîtrise et de doctorat, de 86 D.E.S.S. et microprogrammes. À titre d'exemples, il s'agit de la M.Sc. et Ph.D. en bioinformatique, de la M.Sc. en commerce électronique, de la M.Sc. en finance mathématique et computationnelle, de la M.A. en science des religions, du D.E.S.S. en common law nord-américain de la M.Mus. et D.Mus. en interprétation L'un des objectifs était d'accroître le caractère international de l'institution. Un programme de cotutelle de thèses a été mis en place; de 1996 à 2003, ce programme a visé 148 doctorats étrangers et 60 doctorats canadiens. Un cursus intégré de maîtrise en science politique a été créé avec l'Institut d'études politiques de Paris. L'UdeM+ constitue le complexe universitaire le plus cosmopolite du Canada après McGill; Le nombre des étudiants étrangers est passé de 2 662 en 1997-1998 à 4711 en 2002-2003. La mobilité des étudiants a aussi été favorisée : les étudiants de l'Université à l'étranger sont passés de 105 en 1998-1999 à 475 en 2003-2004 alors que les étudiants étrangers à l'Université sont passés de 305 en 1998-1999 à 622 en 2002-2003.

Relativement à la recherche, le recteur signale que l'UdeM+ se classe 2<sup>e</sup> après Toronto pour les fonds de recherche de toute provenance et se situe première et légèrement au-dessus de McGill pour les fonds de recherche par professeur. Les fonds de recherche ont augmenté de façon considérable de 1997-1998 à 2002-2003; ils sont ainsi passés, pour l'Université, de 145 586 M\$ à 282 995 M\$ et pour l'UdeM+ de 174 566 M\$ à 329 241 M\$. De 1998-1999 à 2002-2003, la croissance des fonds des conseils fédéraux et provinciaux a été très forte; pour le fédéral, ils sont passés de 43,9 M\$ à 76,5 M\$ et pour le provincial de 30 M\$ à 36,2 M\$. Relativement aux chaires, 53 ont été comblées sur 54 demandes soumises depuis 2000, soit 34 chaires de type 1 et 19 chaires de type 2; le budget récurrent en est de 8,7 M\$ par année. Plus de 16,6 M\$ ont été obtenus jusqu'à maintenant de la FCI pour soutenir les infrastructures de ces chaires que l'on retrouve principalement en médecine et à la Faculté des arts et des sciences. De l'amélioration doit être apportée à la position qu'occupe l'Université à la Fondation canadienne pour l'innovation ainsi qu'à l'Institut de recherche en santé du Canada où l'Université se classe respectivement 5<sup>e</sup>. Quelques projets importants lui ont échappé; il est clair que le secteur biomédical n'était pas tout à fait prêt à prendre la relève. L'Université devrait être derrière Toronto et avant McGill. Le secteur santé des populations constitue la force de l'institution et ceci doit se matérialiser.

Se référant aux grands projets de développement, le recteur indique qu'en 2003, 8 nouveaux professeurs sur 45 vont œuvrer à la Technopole et lorsque le projet sera finalisé, il s'agira de 38 nouveaux professeurs sur 75. Les chercheurs post-doctoraux passeront de 30 à 60 de 2003-2008, les étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles passeront de 150 à 290 pour la même période, l'investissement de 2002-2008 y sera de 280 M\$ et un budget de fonctionnement de 20 M\$ par année y sera alloué. Relativement à l'IRIC, 4 nouveaux professeurs sur un total de 6 seront engagés en 2003 et lorsque le projet sera finalisé, il s'agira de 33 nouveaux professeurs sur un total de 45. De 2003 à 2008, les chercheurs post-doctoraux passeront de 6 à 60, les étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles de 50 à 200. L'investissement y sera de 170 M\$ et le budget annuel de fonctionnement de 17 M\$. Les données concernant les statistiques sociales (CIQSS) sont les suivantes : 28 professeurs dont 12 de l'Université, 2 nouveaux professeurs de l'Université, 5 chercheurs post doctoraux dont 2 de l'Université, 28 étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles dont 12 de l'Université, 11 chercheurs universitaires dont 6 de l'Université et 5 chercheurs non universitaires. Quant aux données concernant le CRÉUM, elles se présentent ainsi : 6 professeurs de l'Université, 4 professeurs invités, 8 chercheurs post-doctoraux, 20 étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, 10 auxiliaires de recherche et 58 candidatures pour 4 bourses. L'Université et ses

écoles affiliées sont à l'origine de la moitié des regroupements stratégiques au Québec et assument la direction de 17 des 37 projets de recherche structurants de Valorisation-Recherche Québec. Depuis cinq ans, l'Université a signé des ententes de partenariat avec de nombreux établissements partout dans le monde.

Relativement à l'évolution des effectifs professoraux, le recteur indique qu'au cours des années 1998-2003, 231 départs de professeurs ont été enregistrés, 364 embauches ont été effectuées, pour un renouvellement de 28 % du corps professoral, mais pour un déficit d'effectifs de 107 professeurs. Concernant l'évolution des autres personnels, le recteur précise que ces derniers sont au nombre de 2371; durant la même période 216 départs ont été enregistrés et 480 embauches ont été effectuées. Le budget de fonctionnement est passé de 274,5 M\$ à 397,3 M\$ et les dépenses par ETC sont elles passées de 11 507 \$ à 13 591 \$, soit une augmentation de 2 000 \$ par étudiant. La campagne de financement dont l'objectif était de 125 M\$ totalisera une somme de plus de 200 M\$, pour des retombées de 228 M\$ dont 65 % vont à l'Université. Ces fonds seront répartis ainsi : 56 % à la recherche et aux chaires, 18 % à des projets de construction, 17 % en bourses, 8 % à des objectifs dits « autres », 3 % à des dons en nature et 1 % aux équipements. Les nouveaux édifices sont le Pavillon J.-A.-Bombardier (Technopole-Montréal) : 60,5 M\$, Centre des technologies de fabrication de pointe appliquées à l'aérospatiale : 15 M\$, Pavillons Jean-Coutu (Pharmacie) et Marcelle-Coutu (IRIC) : 102 M\$ et l'agrandissement de la Faculté de médecine vétérinaire et l'Institut de biotechnologie vétérinaire et alimentaire : 69 M\$. Il a été décidé d'acquérir le Mont Jésus-Marie, seule extension possible du campus. Le bâtiment dont la superficie est de quelques 38 000 mètres carrés bruts abritera notamment un nouvel institut et permettra de libérer des espaces pour les occupants des pavillons Marguerite d'Youville, Lionel-Groulx et Marie Victorin. Une occupation partielle (13 % de la superficie) sera possible en 2003-2004 pour une occupation complète en 2005-2006. Un million de pieds carrés se seront ajoutés au campus depuis 1998.

#### Priorités d'action 2003-2005

Pour les vingt prochains mois, avant la fin de son mandat, la direction aura le plan d'action suivant. Relativement aux études et à la vie étudiante (1<sup>er</sup> cycle), les objectifs sont de gérer la hausse de l'effectif étudiant par un balisage modulé, par programme, des nouvelles inscriptions, de réduire le temps d'études, par un programme de soutien à la persévérance et à la filière « honours » et de développer les habiletés transversales : informatique et apprentissage des langues. Pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, les objectifs sont de hausser la qualité des candidatures, de réduire le temps d'études, d'internationaliser les programmes. Les mesures pour rencontrer ces objectifs sont : les programmes opérationnels de recrutement ciblé, la révision du règlement pédagogique de la FES, les bourses pour étudiants étrangers, les bourses de passage accéléré maîtrise-doctorat, les bourses de passage direct baccalauréat-doctorat et le programme de cotuelles de thèse. En sciences de la santé, le principal objectif est d'endiguer la pénurie appréhendée des professionnels de la santé. Pour ce faire, il faudra hausser le nombre d'admissions, obtenir un financement adéquat à la hausse des admissions, envisager l'implantation d'un programme en région, lancer le programme DEC-BAC en sciences infirmières et préparer l'arrivée des nouveaux étudiants en pharmacie. Le recteur signale que dans ce secteur, l'Université forme 40 % des médecins, 62 % des infirmières, 53 % des pharmaciens, 50 % des dentistes, 100 % des optométristes et des vétérinaires.

En formation continue, il s'agit de concevoir une stratégie de développement hors campus et d'intensifier la concertation interfacultaire en dressant le bilan du développement des campus régionaux et en examinant d'autres lieux possibles de développement. M. Michel Trahan, Mme Maryse Rinfret-Raynor ainsi que les doyens examineront cette problématique. En regard de l'encadrement, il s'agira de poursuivre l'amélioration du milieu d'études et l'informatisation de l'enseignement et de mettre sur pied un programme de garantie de prêt pour l'achat de micro-ordinateurs à l'intention des étudiants les plus démunis. L'évaluation globale des services aux étudiants sera faite et un plan d'action sera proposé par Mme Maryse Rinfret-Raynor au cours de l'année 2004.

Sur le plan de la recherche, il s'agira de finaliser les grands projets mobilisateurs lancés depuis 1998 sur la base des objectifs initialement fixés : IRIC,

Technopole-Montréal, Centre des technologies de fabrication de pointe appliquées à l'aérospatiale et de consolider les infrastructures de recherche déjà implantées (comme le CRÉUM) et assurer leur financement à long terme. Deux projets verront le jour soit l'Institut d'évaluation en santé et le CHUM. L'institut consistera en un regroupement multidisciplinaire de recherche sur la santé qui sera logé au Mont Jésus-Marie. Dans ces secteurs qui reçoivent 25 M\$ de subventions, oeuvrent une centaine de professeurs-chercheurs, une cinquantaine d'étudiants post-doctoraux, 400 étudiants aux cycles supérieurs. Il est de moins en moins admissible que cette force de l'Université n'ait pas réussi à établir un milieu de synergies pour être reconnu de tous. La tâche de mettre cet institut sur pied a été confiée à M. Alain Caillé. Le recteur signale qu'en décembre prochain, l'Université et le CHUM soumettront au gouvernement une proposition relative à l'implantation du CHUM, proposition qui définira sa vocation scientifique. Le regroupement des chercheurs en sciences de la santé du CHUM en un même lieu s'inscrit pour l'Université dans la stratégie globale de concentration des ressources qu'elle pratique depuis quelques années avec succès et représente un enjeu majeur de la recherche médicale et biomédicale à l'Université. Le doyen de la Faculté de médecine, en concertation avec le milieu, portera le dossier.

Le secteur des lettres et des sciences humaines souffre d'un certain nombre de problèmes qui relèvent de contraintes tant internes qu'externes. Il s'agit donc d'augmenter la fréquentation des cours et des programmes au premier cycle, de rehausser qualitativement et quantitativement l'effectif étudiant aux cycles supérieurs, de regrouper les chercheurs autour d'axes d'expertise identifiés. Pour ce faire les mesures suivantes devront être prises : mettre sur pied un fonds de relance de 2,5 M\$ sur cinq ans, promouvoir les offres de formation adaptées, améliorer le recrutement et le financement, notamment aux cycles supérieurs, développer un programme de professeurs invités et de résidents, mettre sur pied un programme d'acquisition de collections de recherche, soutenir la recherche subventionnée et promouvoir les unités, regrouper les unités et les activités de recherche grâce à l'amélioration des espaces. Le recteur indique que la bibliothèque des lettres et sciences humaines sera agrandie : un pavillon sera ainsi greffé au présent bâtiment. Il logera notamment un centre de conservation des collections de livres rares et des collections spéciales et sera un lieu de formation, de recherche, d'animation et de rayonnement pour le secteur.

Sur le plan de l'internationalisation et de la planification, l'on assistera à la réalisation des projets suivants : création d'un centre d'études et de recherches internationales, nouveaux projets de formation, de transfert de connaissances et d'intervention, dont un consacré à la santé des populations, ententes de planification avec les facultés dans le cadre des priorités d'action 2003-2006, dernière phase d'un cycle d'évaluation des unités d'enseignement et de recherche et constitution de dépôts institutionnels numériques à l'usage des chercheurs et des unités d'enseignement et de recherche.

Les affaires publiques et développement sont constitués des célébrations du 125<sup>e</sup> (il s'agit d'assurer la visibilité de l'Université vu la fin de la campagne), de la création d'un Bureau des étudiants anglophones, intégré aux SAE (tout comme il en existe un à McGill pour les étudiants francophones, il s'agit de bien accueillir ces étudiants pour ensuite les franciser) et de l'amélioration des relations avec nos diplômés.

Le recteur signale qu'il est ressorti de la tournée des facultés faite par M. Michel Trahan à la suite de sa nomination comme responsable du développement académique qu'il valait mieux coordonner les actions de l'Université sur le plan du développement académique. L'on y retrouve les éléments suivants : implication croissante des décanats et des directions de service dans le processus de prise de décision de la direction de l'Université, développement des activités d'enseignement et de recherche : amélioration des mécanismes de coordination et de prise de décision, notamment pour l'attribution des postes de professeurs et des chaires ainsi que pour le recrutement des professeurs et simplification des processus administratifs et modernisation des outils de gestion : le projet Évolution, implantation de nouveaux outils de gestion à la Direction des immeubles, etc.

Relativement aux ressources humaines, les actions suivantes seront prises : mesures d'appui au recrutement de professeurs, formation du personnel (cadres académiques, cadres administratifs, employés de soutien), planification des besoins en main d'œuvre et programme de gestion de la relève pour les cadres et le personnel de soutien, modernisation et allègement des processus de gestion des ressources humaines et valorisation du personnel et soutien aux unités pour les personnes en difficulté.

Le recteur observe que l'ensemble de ces développements se fera dans un contexte incertain quant au financement des universités et de la recherche. Le manque à gagner des universités québécoises par rapport aux universités canadiennes est de 375 M\$ par année. Le budget de la présente année n'est pas encore définitif. Une commission parlementaire aura lieu en janvier sur le financement des universités. Le manque à gagner de l'Université de Montréal s'établit à 90 M\$. En recherche, la situation devient de plus en plus difficile car la base de financement de l'Université n'est pas à la hauteur des autres institutions. Dans le présent contexte, les universités de recherche sont davantage pénalisées. Ainsi, les subventions des conseils québécois ont été réduites de 7 %, soit de 100 M\$, ce qui est inacceptable. Le problème est majeur et devra être discuté en profondeur. Au fédéral, les montants en subventions de recherche n'ont pas été réduits alors que leur taux de croissance l'a été. Il y a lieu de repousser les contraintes et l'Université de Montréal doit assumer le leadership à cet égard.

AU-447-3 PÉRIODE DE QUESTIONS

AU-447-3

Le président des délibérations souligne que la copie papier des acétates électroniques qui ont été projetées est disponible à la porte, ce qui permettra aux membres qui ne désirent pas intervenir aujourd'hui de poser toute question utile lors de la prochaine réunion après avoir pris connaissance de ces acétates et du texte de l'allocation.

M. Luc Granger remercie le recteur pour son bilan et souligne que la réalisation de l'ensemble de ces activités a été rendue possible grâce à la collaboration de tous et chacun. Relativement à l'utilisation du Mont Jésus-Marie, il suggère que des unités complètes y soient logées afin de développer une synergie entre elles.

Le recteur souligne que tout sera mis en œuvre pour que l'utilisation de ce nouveau pavillon soit la plus rationnelle possible. Les développements devront être cohérents pour accroître la cohérence ailleurs.

M. Anatole Joffe dit partager les préoccupations de M. Luc Granger. Par ailleurs, il souhaite que l'Assemblée soit informée du coût d'acquisition de cet édifice et de son coût de réaménagement. Il demande également combien de pieds carrés sont reconnus par le ministère à cet égard. Enfin, il estime que l'on devra s'interroger sur l'opportunité de modifier le nom de cet édifice.

Le recteur indique que la communauté religieuse a demandé que le coût de vente de l'édifice ne soit pas divulgué. Les instances appropriées sont bien sûr au fait du prix d'achat.

M. Daniel Leduc souligne également la qualité de la présentation du bilan ainsi que du plan d'action. Il comprend que le manque à gagner pour l'institution est de 90 M\$ et de 375 M\$ pour l'ensemble des universités québécoises. Sans présumer des résultats de la commission parlementaire, il demande au recteur qui est président de la CREPUQ, comment il voit ces échanges avec le gouvernement.

Le recteur signale que la CREPUQ discutera de cette question au cours des semaines à venir. L'on se rappellera que l'étude sur le sous-financement des universités a été faite, l'an dernier, de concert avec le MEQ. Le ministre comprend bien la situation. Par ailleurs, vu la conjoncture, il faut voir si les finances publiques permettront un débloccage.

M. Jonathan Harvey demande si l'Université entend déposer un mémoire à la commission parlementaire et, dans l'affirmative, s'informe si l'Assemblée universitaire sera consultée à cet égard.

Le recteur indique que l'on verra d'abord si la CREPUQ peut adopter une position commune sur le sous-financement des universités et, ensuite, chacune des universités pourra faire état de sa position particulière. Si la CREPUQ n'atteint pas un tel objectif, il pourrait y avoir un regroupement des universités en fonction de leurs missions.

M. Stéphane Molotchnikoff félicite le recteur et son équipe du bilan qui vient d'être dressé ainsi que du plan d'action proposé. Dans l'éventualité où l'Université produirait un mémoire pour la commission parlementaire, il souhaite que l'Assemblée en soit saisie avant qu'il ne soit rendu public. Par ailleurs, il comprend, des propos tenus précédemment, que l'Université n'a pas encore reçu de budget pour l'année en cours et se demande si l'institution vit à crédit.

Le recteur souligne que, dépendant de la position de la CREPUQ, il ne sait, à ce jour, s'il y aura une position institutionnelle; ce pourrait être une position de la seule direction. D'autre part, il indique que les versements budgétaires sont faits tout au long de l'année. Ce dont il a été question, c'est d'une possible modification du financement pour l'année en cours. Si les intentions du gouvernement se concrétisent, le manque à gagner sera de l'ordre de 10 M\$. D'ici deux semaines, l'institution devrait être fixée à ce propos.

Mme Louise Dagenais félicite d'abord le recteur d'avoir fait autant progresser l'Université. Relativement à la situation budgétaire, elle souligne que dans son unité l'affichage d'un poste était assorti d'une réserve de disponibilité budgétaire, ce qui a grandement inquiété les collègues.

Le recteur souligne que l'Université a dû travailler fort pour retrouver l'équilibre budgétaire et n'a donc pas l'intention de retrouver une situation déficitaire. Si des compressions devaient survenir les embauches devront être étalées dans le temps, mais les postes ne disparaîtront pas.

M. Jean-Guy Bergeron souligne que le financement est l'élément le moins réjouissant du bilan. Il s'interroge sur cet aspect puisque l'éducation constitue l'une des priorités déclarées du gouvernement. Les médias font état d'un réinvestissement gouvernemental de 240 M\$ dans les universités.

Le recteur fait valoir que l'Université ne peut se mettre en mode pessimiste même si des nuages se pointent à l'horizon. En 1998, l'Université bien que faisant face à un déficit de 17 M\$, s'est donnée des projets à réaliser. Il en est de même maintenant. Cependant, les 243 M\$ annoncés (le gouvernement précédent prévoyait un réinvestissement de plus de 600 M\$) ne sont pas suffisants puisqu'ils ne représentent que 60 M\$ récurrents par an pour les universités et que le gouvernement a mis de l'avant une coupure de 50 M\$ pour la présente année.

Mme Céline Goulet joint ses félicitations à celles déjà exprimées. Elle observe que sur le plan de la recherche, notamment en regard de l'institut dont la création est proposée, plusieurs thématiques rejoignent l'expertise de la Faculté des sciences infirmières. La faculté s'emploiera à s'impliquer dans les projets annoncés.

Le recteur indique que M. Alain Caillé coordonnera la mise en place de ce projet avec toutes les instances concernées, dont la Faculté des sciences infirmières.

Aucune autre question n'étant soulevée, l'Assemblée met fin à ses délibérations.

AU-447-4 CLÔTURE DE LA SÉANCE

AU-447-4

La séance est levée à 15 heures 30.

Adopté le 3 novembre 2003, délibération AU-449-2

Le président

Le secrétaire

Robert Lacroix

Michel Lespérance